

Interview de René Pleven (1 avril 1966)

Source: M. Pleven sur le retrait de la France de l'OTAN / René Pleven.- Luxembourg: CLT Journal télévisé [Prod.], 01.04.1966. CNA, Dudelange. - FILM (00:01:27, Montage, Son original).
Centre national de l'audiovisuel, Dudelange, 5, rue de Zouftgen. Inv: FC ZO681, FC - L0969.

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/interview_de_rene_pleven_1_avril_1966-fr-f13bbdad-d5a4-4a43-86e8-6c77ecfa7212.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de René Pleven (1 avril 1966)

Il semble qu'il y ait beaucoup de Français et de Françaises qui sont choqués par l'initiative prise par le gouvernement et qui protestent aussi contre la façon dont cette initiative a été prise. Et ils souhaitent avoir un moyen de s'exprimer. Et c'est eux-mêmes qui ont lancé l'idée de pétition que nous avons reprise. La pétition, vous le savez, elle est prévue par le règlement de l'Assemblée nationale. Elle correspond à un droit traditionnel reconnu aux citoyens français. C'est une procédure très simple qui ne suscite aucun désordre et qui permet, sur un point précis, à des gens venus de tous les horizons, de tous les milieux sociaux, d'exprimer leur accord. Et voilà ce que nous cherchons à obtenir par la pétition nationale. Cette pétition, bien entendu, nous savons fort bien qu'elle est difficile à organiser, qu'elle n'est intéressante que si elle permet de réunir des signatures par un grand nombre dépassant naturellement le million. Mais, c'est une idée qui nous a paru utile d'étudier à fond. Et c'est pourquoi, elle fait actuellement l'objet de l'examen des instances qualifiées de notre groupe.